

DEC191875DR02

Décision portant nomination de M. Alexandre Didelet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8249 intitulée Plasticité du cerveau et nommant M. Thomas Prétat en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR8249 en date du 12/06/2019 ;

Considérant que M. Alexandre Didelet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS du 02/04/2019 au 04/04/2019 et du 13/05/2019 au 15/05/2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Alexandre Didelet, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau, à compter du 16/05/2019.

M. Alexandre Didelet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alexandre Didelet est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 05/07/2019

Le directeur de l'unité
Thomas Prétat

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du directeur général de l'ESPCI Paris
Vincent Croquette

